

## Commune de Saint-Point Lac (Doubs)

# CAMPING MUNICIPAL

\*\*\*

8 rue du Port F-25160 Saint-Point Lac

+33 (0)3 81 69 61 64

[camping-saintpointlac@orange.fr](mailto:camping-saintpointlac@orange.fr)

[www.camping-saintpointlac.fr](http://www.camping-saintpointlac.fr)

<b>Tarifs 2022 (prix en euros)</b> ouverture du 1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre	<b>basse saison</b> mai / juin / septembre	<b>haute saison</b> juillet / août
<b>Emplacement tarif A</b> 1 personne + petite tente + vélo ou moto / jour forfait mensuel si séjour 1 mois complet	8,80 -20%	11.00 -20%
<b>Emplacement tarif B</b> 1 ou 2 pers. + tente/caravane/camping-car et voiture / jour forfait mensuel si séjour 1 mois complet	14.90 -20%	17.10 -20%
<b>Emplacement tarif C</b> 1 ou 2 pers. + tente/caravane/camping-car et voiture / jour avec branchement électrique 10A / jour forfait mensuel si séjour 1 mois complet	19.90 -20%	22.00 -20%
<b>Emplacement tarif D</b> id. tarif C → forfait saison (mai - septembre) pour 2 personnes emplacements avec vue sur le lac parmi les n° 22, 24, 25, 28, 29, 32, 33, 36, 37, 39, 40, 41	1730,00	
<b>Emplacement tarif E</b> id. tarif C → forfait saison (mai - septembre) pour 2 personnes autres emplacements que ceux avec vue sur le lac	1630,00	
1 véhicule supplémentaire (1 seul) emplacement loué saison / jour	–	3,10
1 personne supplémentaire adulte (+ de 13 ans) / jour	3,70	4,20
1 personne supplémentaire enfant (de 4 à 12 ans) / jour	2,10	2,60
Chien, chat / jour	1,60	2,10
<b>Taxe de séjour :</b> plein tarif + de 18 ans / jour	0,55	
<b>Contribution à la gestion des déchets :</b> forfait par emplacement / jour	0,60	
<b>Divers</b> Arrhes	Uniquement pour les tarifs D et E (forfait saison)	
Frais de réservation	2,10	
Dépassement d'horaires	2,00	
jeton pour machine à laver (avec une dose lessive)	4,20	
jeton pour sèche-linge	2,10	
douche visiteur / location réfrigérateur par jour	2,10	

### **Moyens de paiement acceptés :**

+ **sur place** : cartes bancaires, chèques-vacances, chèques d'une banque française, espèces.

+ **pour les réservations** : chèques d'une banque française ou virement SEPA.

### **Conditions d'annulation et de remboursement :**

En cas d'annulation du séjour, les arrhes ne seront remboursées que sur production, au moins 8 jours avant la date d'arrivée prévue, d'un document attestant la cause de l'annulation (décès, maladie grave, changement d'emploi, autre cas de force majeure).